

**Assemblée générale**

Distr. générale
24 février 2011
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme
Quinzième session extraordinaire
25 février 2011

**Lettre datée du 22 février 2011, adressée au Président
du Conseil des droits de l'homme par le Représentant
permanent de la République de Hongrie auprès
de l'Office des Nations Unies et des autres organisations
internationales à Genève**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire tenir au nom des membres et observateurs soussignés du Conseil, une demande de convocation d'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme sur la «Situation des droits de l'homme dans la Jamahiriya arabe libyenne», le 25 février 2011.

Veillez trouver ci-joint la liste des signatures des États membres et des observateurs du Conseil ci-après, soutenant la convocation de la session extraordinaire: Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Honduras, Hongrie, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie et Uruguay.

J'ai l'honneur de joindre également un projet de résolution sur la question.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Ambassadeur
Représentant permanent de la Hongrie
(*Signé*) András **Dékány**